

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-665/PCG désignant le représentant du Territoire devant Île conseil du contentieux administratif

n° 72-665/PCG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
28 avril 1972

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1972

Date du numéro
10 mai 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Aden, Chef du Service des Affaires administratives, est désigné pour représenter le Territoire devant le Conseil du Contentieux administratif dans l'affaire opposant l'Administration contre Ali Ibrahim Ali, ex-caporal de la Garde territoriale.